CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58150** **VALABLE JUSQU'AU** **21/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1985

Raison sociale : NOIREAUT

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

AVENUE DE LA GARE
LD LAYER
21910 SAULON-LA-CHAPELLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 333799682

Siret : 333 799 682 00021

Téléphone : 03 80 39 82 81 **Fax :**

Portable : 06 61 38 82 87

Code NACE : 4331Z

Responsabilité légale :
NOIREAUT ANDRE PRÉSIDENT / NOIREAUT CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 4028423-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 411896W1247000 / 001 293743/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 411896W1247000 / 001 293743/0

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : compta@noireaut.fr

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 291 283 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	22	24/03/2025
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	2	24/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/04/2026 08:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.